

David DEVAUTOUR
Grégory JUIILLARD

ASSOCIATION DU CENTRE DES MONEDIERES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

6 avenue Léon Vacher
19260 TREIGNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'« ASSOCIATION DU CENTRE DES MONEDIERES »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'« ASSOCIATION DU CENTRE DES MONEDIERES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

➤ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

➤ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ussel,
Le 19 juin 2026



AUDY & ASSOCIÉS

Grégory JUILLARD
Associé-Gérant

Pièces jointes :

- Annexe : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CENTRE DES MONEDIERES

REGROUPEMENT

6 AVENUE LEON VACHER

BP 11

19260 - TREIGNAC

Tél : 05 55 98 05 98

Fax :

BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2025

ACTIF		Arrêté au 31/12/2025		31/12/2024
		Durée 12 mois		12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
TOTAL I				
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	12 290,40	-9 772,10	2 518,30	3 906,70
Immobilisations Corporelles				
Terrains	37 220,12	-27 924,85	9 295,27	10 779,55
Constructions	103 534,96	-44 125,78	59 409,18	43 300,06
Installations techniques matériel et outillage industriel	510 406,39	-411 540,88	98 865,51	126 083,15
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 697 166,16	-1 381 592,02	1 315 574,14	438 734,55
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations	881,85		881,85	847,35
Créances rattachées à des participations				
Autres titres Immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	2 040,00		2 040,00	4 270,00
TOTAL II	3 363 539,88	-1 874 955,63	1 488 584,25	627 921,36
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL III				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	70 736,91		70 736,91	73 181,18
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	560 686,98		560 686,98	511 629,50
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	731 386,79		731 386,79	731 725,14
Charges constatées d'avance	30 427,55		30 427,55	14 176,15
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	25 807,81		25 807,81	25 807,81
Disponibilités	2 987 077,62		2 987 077,62	3 928 384,62
TOTAL IV	4 406 123,66		4 406 123,66	5 284 904,40
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL V				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL VI				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VII				
TOTAL GENERAL	7 769 663,54	-1 874 955,63	5 894 707,91	5 912 825,76

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		161 470,95	161 470,95
Fonds propres complémentaires		66 182,00	66 182,00
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		2 714 572,03	2 581 700,03
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		2 714 572,03	2 581 700,03
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau		412 402,31	64 463,09
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		336 935,36	-10 853,86
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		-185 476,75	480 811,22
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		3 169 150,54	3 354 627,29
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		12 072,25	14 301,95
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		121 210,91	118 134,63
TOTAL I		3 302 433,70	3 487 063,87
Fonds reportés et dédiés:			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		1 085 758,92	1 010 518,19
TOTAL II		1 085 758,92	1 010 518,19
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		52 144,00	2 144,00
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		51 496,52	73 053,82
TOTAL IV		103 640,52	75 197,82
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés:			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		706 666,76	760 000,04
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		13 643,71	16 823,71
Instruments financiers à terme			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		128 955,25	115 557,52
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		489 957,47	433 962,85
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		54 451,07	4 746,89
Autres dettes			
Autres dettes		9 200,51	8 954,87
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pass Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passi Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pas	TOTAL V	1 402 874,77	1 340 045,88
	TOTAL VI		
TOTAL GENERAL		5 894 707,91	5 912 825,76

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

REGROUPEMENT

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	180,00	0,00	150,00	0,00	30,00	20,00
Ventes de biens						
dont ventes de biens en nature						
dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-soc.						
Ventes de prestations de services	31 682,09	0,74	29 430,63	0,54	2 251,46	7,65
dont parrainages						
dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-soc						
Ventes de biens et services	31 682,09	0,74	29 430,63	0,54	2 251,46	7,65
Concours publics et subvt° exploitation	4 265 208,91	100,00	5 412 187,86	100,00	-1 146 978,95	-21,19
dont contributions financières autorités tarifications	4 179 861,54	98,00	4 645 595,70	85,84	-465 734,16	-10,03
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	4 265 208,91	100,00	5 412 187,86	100,00	-1 146 978,95	-21,19
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	24 991,54	0,59	3 256,19	0,06	21 735,35	667,51
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles	4 010,00	0,09	3 600,00	0,07	410,00	11,39
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	33 631,28	0,79	20 295,59	0,37	13 335,69	65,71
dont complément de rémunération TH						
dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	4 359 703,82	102,22	5 468 920,27	101,05	-1 109 216,45	-20,28
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	365 638,12	8,57	395 954,97	7,32	-30 316,85	-7,66
Variation de stocks	2 444,27	0,06	14 160,70	0,26	-11 716,43	-82,74
Autres achats et charges externes	826 371,45	19,37	756 097,91	13,97	70 273,54	9,29
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	231 288,33	5,42	224 389,36	4,15	6 898,97	3,07
Salaires	2 148 130,63	50,36	2 070 715,97	38,26	77 414,66	3,74
Cotisations sociales	733 882,24	17,21	708 062,69	13,08	25 819,55	3,65
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	103 786,46	2,43	109 511,59	2,02	-5 725,13	-5,23
Dotations aux provisions	50 000,00	1,17	1 266,57	0,02	48 733,43	3 847,67
Valeurs comptables des immobilisations cédées	933,72	0,02			933,72	
Report en fonds dédiés	78 674,97	1,84	710 345,74	13,12	-631 670,77	-88,92
Autres charges	34 759,38	0,81	40 738,90	0,75	-5 979,52	-14,68
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	4 575 909,57	107,28	5 031 244,40	92,96	-455 334,83	-9,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-216 205,75	-5,07	437 675,87	8,09	-653 881,62	-149,40
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé	31 066,72	0,73	32 562,88	0,60	-1 496,16	-4,59
Autres intérêts et produits assimilés	35 414,45	0,83	44 862,85	0,83	-9 448,40	-21,06
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	66 481,17	1,56	77 425,73	1,43	-10 944,56	-14,14
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	28 318,89	0,66	24 710,38	0,46	3 608,51	14,60
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	28 318,89	0,66	24 710,38	0,46	3 608,51	14,60
RÉSULTATS FINANCIERS	38 162,28	0,89	52 715,35	0,97	-14 553,07	-27,61
RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-178 043,47	-4,17	490 391,22	9,06	-668 434,69	-136,31
Produits exceptionnels						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V						
Charges exceptionnelles	3 076,28	0,07	3 600,00	0,07	-523,72	-14,55
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	3 076,28	0,07	3 600,00	0,07	-523,72	-14,55
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-3 076,28	-0,07	-3 600,00	-0,07	523,72	-14,55
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	4 357,00	0,10	5 980,00	0,11	-1 623,00	-27,14

Compte de résultat

REGROUPEMENT

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
TOTAL VIII	4 357,00	0,10	5 980,00	0,11	-1 623,00	-27,14
PRODUITS	4 426 184,99	103,77	5 546 346,00	102,48	-1 120 161,01	-20,20
CHARGES	4 611 661,74	108,12	5 065 534,78	93,59	-453 873,04	-8,96
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-185 476,75	-4,35	480 811,22	8,88	-666 287,97	-138,58
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

REGROUPEMENT

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS							
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES							

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de : **5 894 707,91 €**
 ainsi qu'au compte de résultat, présenté ici en liste, dont le total des produits est de : **4 426 184,99 €**
 et dégageant un déficit de : **-185 476,75 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier au 31 décembre 2025

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Informations générales et faits significatifs

- Informations générales

La MECS du Centre des Monédières dispose d'un agrément pour une capacité d'accueil mixte de 72 jeunes âgés de 14 à 18 ans. Répondant à une mission de protection de l'enfance, la maison d'enfants s'engage à assurer et organiser la protection physique et morale des mineurs, à opérer un accompagnement tant matériel que moral et éducatif, à organiser le soutien nécessaire à la singularité de chaque situation.

Au regard de la population accueillie, l'accompagnement et le travail éducatif et pédagogique se déclinent en plusieurs axes et sur deux espaces distincts (espace scolaire et espace résidentiel). La prise en charge des jeunes est spécifique sur différents points : accès à la scolarité, accès aux droits et au séjour, suivi médico-social, soutien psychologique adapté au contexte de la migration, recours à la médiation interculturelle et à la connaissance des différentes cultures pour le respect des règles de vie collective. Concernant le volet pédagogique et scolaire, le centre dispose de plusieurs possibilités :

- Le lycée hôtelier agréé pour 33 élèves, il est réservé en priorité aux jeunes pris en charge à la MECS et prépare aux CAP Cuisine et Service en salle. Un restaurant d'application ouvert au public permet aux élèves d'apprendre le métier dans des conditions réelles de travail.

- Une classe UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) pour les non-francophones, l'établissement bénéficie d'une convention avec l'Education Nationale concrétisée sous la forme d'une classe d'accueil au collège de TREIGNAC dont la mission principale consiste en l'apprentissage de la langue française (Français Langues Etrangères et Français Langue Seconde). Les jeunes analphabètes y sont pris en charge par un professeur spécialisé. En fin de cycle, les élèves sont orientés vers la formation de leur choix. Un soutien scolaire hebdomadaire est assuré par un enseignant, au Centre des Monédières, en complément du suivi réalisé par les éducateurs.

- Faits significatifs de l'exercice

Les travaux de réaménagement des chambres de la MECS qui devaient débiter en 2024 avaient été reportés à janvier 2025. Ils ont débuté par le bâtiment C (phase 1) pour une durée prévisionnelle de 8 mois. Dans les faits, ils n'ont été achevés qu'en décembre 2025 et mis en service en janvier 2026. Les travaux réalisés pour un montant 714 717,95 € ainsi que les frais d'ingénieries relatifs aux études préparatoires à l'ensemble des travaux d'un montant de 289 734,32 € au 31/12/2025 sont comptabilisés en-cours à cette date. Leurs amortissements débutera à la date d'aménagement des lieux par les bénéficiaires le 10 janvier 2026.

2. Informations au titre des principes et méthodes comptables

Les résultats de l'association pour la gestion du CENTRE DES MONEDIERES sont présentés conformément :

- au plan comptable général issu du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), et homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et aux spécificités applicables aux Associations et Fondations prévues par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et homologué par arrêté du 29 décembre 2020,

- au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles conformément à l'arrêté du 15 décembre 2020 applicable à compter de l'exercice 2021.

- au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Il est fait application à compter du 01.01.2025 du règlement ANC 2023-03 du 4-11-2022 relatif à la modernisation des états financiers. Ses principales modifications portent sur :

- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel : les éléments exceptionnels sont désormais limités à ceux directement liés à un événement majeur et inhabituel, et complétés de certains éléments inscrits par nature en exceptionnel (enregistrements liés à des opérations fiscales comme les amortissements dérogatoires, changements de méthode et corrections d'erreur) ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles d'états financiers ainsi que la nouvelle présentation des informations en annexe.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'approuvés par l'assemblée générale sont présentés à la fin de cette annexe.

Les principales modifications impacts les postes suivants :

- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 14,1 K€ au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances » ;
- Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 30,4 K€ sont présentées dans la rubrique « Créances » ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « Produits exceptionnels » pour un montant de 18,8 K€ ;
- Ces quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sont comptabilisées en 2025 en produits d'exploitation sur la ligne « Concours publics et subventions d'exploitation » pour un montant de 5,8 K€.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- La continuité de l'exploitation est assurée,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations Corporelles

L'association a opté pour la mesure de simplification pour les PME concernant les amortissements des biens non décomposables. Les biens non décomposables font l'objet d'un amortissement sur la durée d'usage. Il n'a pas été mis en évidence d'immobilisation décomposable ou la décomposition ne présente pas de caractère significatif.

Les durées et méthode d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

NATURE DES IMMOBILISATIONS	METHODE	DUREE
Logiciels	Linéaire	de 2 à 10 ans
Ouvrages d'Infrastructure	Linéaire	10 à 30 ans
Installation Techniques & Matériel, Outillage	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de Transport	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de Bureau & Informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 20 ans
Autres Immobilisations	Linéaire	5 à 20 ans

b) Participations, Autres Titres Immobilisés, Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les 25 807,81 € qui apparaissent dans les comptes correspondent au contrat de capitalisation souscrit en 2013. Sa valorisation en fin d'exercice est de 31 229,81 €.

c) Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat.

e) Engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite

La convention collective de l'Association prévoit des indemnités de fin de carrière. L'engagement au 31/12/2025 s'élève à 310 630,47 €. Afin de couvrir ces engagements IFC, 2 contrats d'assurance ont été souscrits, présentant des fonds de 138 677,13 € et de 31 229,81 € au 31/12/2025. Une provision pour risque IFC est également présente dans les comptes pour 41 091,06 € au 31/12/2025.

L'étude a été réalisée avec les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite à 64 ans,
- taux d'évolution de la masse des salaires 2% annuel,
- utilisation d'un taux d'actualisation de 3,50%,
- turn over faible,
- table de mortalité TH 00-02 hommes / femmes.

f) Provisions pour risques et charges

Suite au contrôle URSSAF qui avait eu lieu fin 2019 sur les comptes des années 2016 à 2018, nous avons maintenu une provision à hauteur de 2 144 € pour couvrir le risque encouru pour l'exercice 2019 estimé à 707 € et par une mise en demeure pour majoration de 1 437 que nous avons contestée mais pour laquelle nous n'avons pas de réponse officielle. Sur la base du montant communiqué par l'avocat de l'établissement, nous avons constitué une provision pour risques d'un montant de 50 000,00 € afin de couvrir le risque prud'hormal consécutif au licenciement pour faute grave d'un chef de service éducatif intervenu en octobre 2025.

g) Crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS)

En tant qu'organisme du secteur non lucratif, il nous a été accordé un crédit d'impôt de la taxe sur les salaires 2017 et 2018 pour un montant de 72 195,00 €. Nous avons utilisé 3 980 € de ce crédit sur l'exercice 2018 pour financer une partie des honoraires (non budgétisés) de l'architecte qui a réalisé l'étude de faisabilité et le chiffrage des travaux de restructuration nécessaires à l'amélioration des conditions d'hébergement des bénéficiaires de la MECS. Nous avons utilisé 34 939,00 € sur l'exercice 2019 pour financer les deux contrats d'apprentissage. Les autorités de tarification n'ont pas reconduit les 5 321,00 € que nous avions proposés sur l'affectation du résultat 2021 du Lycée Hôtelier car l'exercice était déficitaire. En 2022, nous avons utilisé 8 368,00 € pour financer des formations pour le personnel du service éducatif. Le solde de 19 587,00 € est inscrit en "excédent affecté au financement de mesures d'exploitation" dans la proposition d'affectation du résultat en vue du financement d'autres formations destinées au personnel du service éducatif. Ces fonds n'ont pas été utilisés sur l'exercice.

h) Information dans les principes et méthodes comptables sur les cotisations

Nous avons retenu l'encaissement des cotisations des membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale comme fait générateur de leurs comptabilisations.

3. Informations sur les postes de l'actif du bilan

Etat de l'actif immobilisé

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Sorties	Valeurs brutes en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 290,40			12 290,40
Logiciels	12 290,40			12 290,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 402 753,28	967 578,57	22 004,22	3 348 327,63
des agencements et aménagement des terrains	37 220,12			37 220,12
des constructions sur sol d'autrui des I. G. A. A. C.	84 801,66	20 265,66	1 532,36	103 534,96
des installations techniques et matériel d'outillage	508 473,06	5 732,79	3 799,46	510 406,39
des I. G. A. A. divers	935 085,93	5 908,76		940 994,69
des matériels de transport	206 715,90		16 672,40	190 043,50
des matériels de bureau et informatique, mobilier des autres immobilisations	452 649,59	14 757,67		467 407,26
des immobilisations en cours	177 807,02	920 913,69		1 098 720,71
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 117,35	804,50	3 000,00	2 921,85
Autres immobilisations financières	4 270,00	770,00	3 000,00	2 040,00
Titres de participations	847,35	34,50		881,85
TOTAL GÉNÉRAL	2 420 161,03	968 383,07	25 004,22	3 363 539,88

Etat des amortissements

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	Amortis- sements au début de l'exercice	Augmentation Dotation de l'exercice	Diminution Reprise de l'exercice	Amortis- sements en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 383,70	1 388,40		9 772,10
Logiciels	8 383,70	1 388,40		9 772,10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 783 855,97	102 388,06	21 070,50	1 865 183,53
des agencements et aménagement des terrains	26 440,57	1 484,28		27 924,85
des constructions sur sol d'autrui des I. G. A. A. C.	41 501,60	4 156,54	1 532,36	44 125,78
des installations techniques et matériel d'outillage	382 389,91	32 016,71	2 865,74	411 540,88
des I. G. A. A. divers	790 323,05	25 916,25		816 239,30
des matériels de transport	147 411,04	20 107,24	16 672,40	150 845,88
des matériels de bureau et informatique, mobilier des autres immobilisations corporelles	395 789,80	18 717,04		414 506,84
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	1 792 239,67	103 786,46	21 070,50	1 874 955,63

Etat des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks de matières premières	2 117,41		2 117,41
Stocks de combustibles (fioul)	30 750,00		30 750,00
Stocks de combustibles (gaz cuisine)	4 373,01		4 373,01
Stocks de produits d'entretien	4 982,21		4 982,21
Stocks de fournitures d'atelier	3 069,07		3 069,07
Stocks de fournitures administratives	1 705,01		1 705,01
Stocks de fournitures scolaires	11 432,02		11 432,02
Stocks d'habillement	4 221,26		4 221,26
Stocks de linge	3 449,37		3 449,37
Stocks d'alimentation	4 637,55		4 637,55
TOTAL DES STOCKS	70 736,91		70 736,91

Comptes	Etat des produits à recevoir	Montants
418000	Redevables, produits à recevoir	
428700	Personnel, produits à recevoir	7 017,43
438700	Organismes sociaux, produits à recevoir	16 297,85
448700	Etat, produits à recevoir	917,03
468700	Divers, produits à recevoir	705 198,00
518700	Intérêts courus à recevoir	14 168,31
	Total des Produits à Recevoir	743 598,62

4. Informations sur les postes du passif du bilan

Tableau sur les fonds propres

Les fonds associatifs ont été reclassés selon les normes comptables prévues au règlement n° 2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérés par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE					
Première situation nette établie	30 918,34				30 918,34
Fonds statutaires (à subdiviser en fonction des statuts)	130 552,61				130 552,61
Autres fonds associatifs sans droit de reprise	66 182,00				66 182,00
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE					
RESERVES					
Excédents et réserves affectés à l'investissement	216 404,34				216 404,34
Excédents et réserves affectés à l'investissement (Section Formatif)	135 984,52				135 984,52
Excédents affectés à la couverture du BFR	86 726,03				86 726,03
Réserves de compensation des déficits	372 675,41				372 675,41
Réserves de compensation des charges d'amortissements	1 769 909,73	132 872,00			1 902 781,73
REPORT A NOUVEAU					
Report à nouveau (gestion non contrôlée - solde créditeur)	12 989,02	150,00			13 139,02
Report à nouveau hors activité médico-sociale (solde créditeur)	74 370,04				74 370,04
Report à nouveau (gestion non contrôlée - solde débiteur)	-12 042,11				-12 042,11
Depenses pour congés payés	-69 238,80	-13 154,00			-82 392,80
Autres dépenses non opposables aux tiers financiers	-9 263,73				-9 263,73
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE DONT RESULTAT DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTROLEE					
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (solde créditeur)	71 000,00	381 539,99			452 539,99
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (solde débiteur)	-48 938,33	-16 596,77			-65 535,10
RAN affectés au financement de mesures d'exploitation	45 587,00	-4 000,00			41 587,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	480 811,22	-480 811,22		185 476,75	-185 476,75
SITUATION NETTE	3 354 627,29			185 476,75	3 169 150,54
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUVELABLES	14 301,95		10 330,43	12 560,13	12 072,25
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provision réglementées pour renouvellement des immobilisations					
Réserves des plus values nettes	118 134,63		3 076,28		121 210,91
TOTAL	3 487 063,87		13 406,71	198 036,88	3 302 433,70

Analyse du résultat

TABEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	-185 476,75	480 811,22
Reprise du résultat antérieur	71 000,00	
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	-114 476,75	480 811,22
dont résultat effectif sous gestion propre	180,00	150,00
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-114 656,75	480 661,22

Etat des provisions

ÉTAT DES PROVISIONS	Provisions au début de l'exercice	Augmentation Dotation de l'exercice	Diminution Reprise de l'exercice	Provisions en fin d'exercice
Pour Risques				
Litiges		50 000,00		50 000,00
Pour Charges				
Sociales et fiscales	3 778,00			3 778,00
Autres	3 000,00			3 000,00
Grosses Réparations	5 771,46			5 771,46
Pour pensions et obligations similaires	62 648,36		21 557,30	41 091,06
Réglementées				
Provision réglementée pour renouvellement des immobilisations				
Provision réglementée afférentes aux plus-values nettes d'actif	118 134,63	3 076,28		121 210,91
TOTAL I	193 332,45	53 076,28	21 557,30	224 851,43
Pour Dépréciations				
Immobilisations Corporelles				
Organismes payeurs et autres débiteurs				
Valeurs Mobilières de Placement				
TOTAL II				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	193 332,45	53 076,28	21 557,30	224 851,43

Tableau de variation des fonds dédiés à l'exploitation

Variation des fonds dédiés Issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subvention d'exploitation	2 498,36					2 498,36	2 498,36
Création postes éducatifs	2 498,36					2 498,36	2 498,36
AUTRE projet ou catégorie de projet							
Contributions financières d'autres organismes	33 493,73		3 434,24			30 059,49	30 059,49
Financement de poste admin.	33 493,73	1 266,57				34 760,30	
AUTRE projet ou catégorie de projet							

Parmi ces fonds, 2 498,36 € proviennent des contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS.

Tableau de variation des fonds dédiés à l'investissement

Variation des fonds dédiés Issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subvention d'investissement	274 526,10	78 674,97				353 201,07	
Financement de restructuration de la MECS (Chambres individuelles)	274 526,10	78 674,97				353 201,07	
AUTRE projet ou catégorie de projet							
Contributions financières d'autres organismes	700 000,00					700 000,00	700 000,00
Création postes éducatifs							
Financement de restructuration de la MECS (Chambres individuelles) Part F.C.P.	700 000,00					700 000,00	700 000,00

Ces fonds proviennent des contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS pour un montant de 353 201,07 € et de la Fondation Claude Pompidou pour un montant de 700 000,00 €.

Comptes	Etat des charges à payer	Montants
408100	Fournisseurs, factures non parvenues	34 250,28
408400	Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	
428200	Congés Payés	175 988,00
428800	Personnel, autres charges à payer	20 828,12
438200	Charges Sociales sur congés payés	60 175,00
438600	Organismes sociaux - Charges à payer	7 652,56
448200	Charges Fiscales sur congés payés	15 983,00
448600	Etat, charges à payer	33 715,06
468600	Divers, autres charges à payer	
Total des Charges à Payer		348 592,02

5. Échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant Brut	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	2 921,85	800,00	2 121,85
Autres Titres Immobilisés	881,85		881,85
Prêts			
Autres	2 040,00	800,00	1 240,00
ACTIF CIRCULANT	1 290 136,87	1 290 136,87	
Organismes Payeurs et autres	558 820,08	558 820,08	
Personnel et organismes sociaux et fiscaux	31 316,79	31 316,79	
Autres Créances	700 000,00	700 000,00	
TOTAL DES CRÉANCES	1 293 058,72	1 290 936,87	2 121,85

ÉTAT DES DETTES	Montant Brut	Dont à moins d'un an	Échéances entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Ets de crédit	706 666,76	53 333,28	213 333,12	440 000,36
Emprunts et Dettes financières diverses	13 643,71	2 123,71	11 520,00	
Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés	128 955,25	128 955,25		
Dettes Fiscales & Sociales	489 957,47	489 957,47		
Dettes sur Immobilisations & Comptes rattachés	54 451,07	54 451,07		
Autres Dettes	9 200,51	9 200,51		
TOTAL DES DETTES	1 402 874,77	738 021,29	224 853,12	440 000,36

6. Pénalités, autres charges et produits

Les charges enregistrées dans ce comptes proviennent d'un vol qui a été commis sur l'internat, dans le coffre du groupe B1G, pour un montant de 808,97 €. Nous avons réglé une contravention à la SNCF d'un montant de 700 € en raison erreur dans l'annulation d'un billet de train pendant la période estival.

la région Nouvelle Aquitaine ne nous ayant pas demandé le remboursement, nous avons enregistré dans les produits du reliquat de la subvention d'équipement 2022/2023 non utilisé pour un montant de 1 016.38 €.

7. Charges et produits constatés d'avances

486000	Charges constatées d'avance	30 427,55
487000	Produits constatés d'avance	

8. Informations sur le résultat

Montant des produits de tiers financeurs	MONTANT
Produits de la tarification	
Départements	4 179 861,54
Subventions d'exploitation	
Départements	
Régions	85 347,37
Contribution financière aut. Organismes	
Divers (dont subventions pour les contrats aidés..)	
TOTAL	4 265 208,91

Les produits des tarifications sont classés dans le compte "73332 - Prix de journée secteur protection de l'enfance" conformément au PCG applicable.

9. Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Monsieur Jacques MENOT Trésorier et Vice-Président de l'association a démissionné le 1^{er} février 2026.

Monsieur Ludovic ROBITEAU a été recruté le 1^{er} avril 2026 en qualité de directeur d'établissement en remplacement de Monsieur Mouhcine ZEKALMI, licencié pour faute grave le 28 février 2026.

Etat des engagements

Engagements reçus	Valeurs comptable au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs comptable à la fin de l'exercice
Ouverture de crédit au C.A.C.F. Valorisation du fond relatif à la couverture des indemnités de fin de carrière et de	166 474,28	3 432,66		169 906,94
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	166 474,28	3 432,66		169 906,94

Engagements donnés	Montant Brut
Valorisation du passif social relatif aux indemnités de départ à la retraite (Charges sociales et fiscales patronales incluses).	310 630,47
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	310 630,47

Rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés
 (Article 20 de la loi du 23 mai 2006)

6411	Rémunérations brutes et avantages en natures	163 837,54
------	--	------------

Effectifs au 31 décembre 2025 :

Catégories	En nombre			En E.T.P.		
	C.D.I.	C.D.D.	Total	C.D.I.	C.D.D.	Total
Cadres	5,00		5,00	4,50		4,50
Non Cadres :	61,00	12,00	73,00	58,94	8,29	67,23
Total	66,00	12,00	78,00	63,44	8,29	71,73

Honoraires d'audit légal

- Le montant des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice à ce titre s'élève à 9 360,00 €.

CENTRE DES MONEDIERES
REGROUPEMENT
6 AVENUE LEON VACHER
BP 11
19260 - TREIGNAC
Tél : 05 55 98 05 98
Fax :

BILAN COMPTABLE
EXERCICE 2024

Site: 77786288 80832 - ATEL 87964

REGROUPEMENT

Bilan

ACTIF	Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois			31/12/2023 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Droits temporaires d'exploitation				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs				
Autres immobilisations incorporelles	12 290,40	-8 383,70	3 906,70	3 072,00
Immobilisations incorporelles en cours				
Autres et écarts				
Immobilisations corporelles				
Terrains	37 220,12	-26 440,57	10 779,55	12 343,83
Constructions	84 801,66	-41 701,69	43 100,06	46 630,83
Installations techniques matériel et outillage	358 473,06	-182 389,91	176 083,15	153 342,22
Autres immobilisations corporelles	1 194 451,42	-1 133 923,89	60 527,53	232 403,83
Immobilisations corporelles en cours	177 807,02		177 807,02	80 481,29
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Bienes reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	647,35		647,35	814,35
Autres	4 270,00		4 270,00	3 010,00
TOTAL I	2 420 161,03	-1 792 239,67	627 921,36	561 038,36
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	73 181,18		73 181,18	87 341,86
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 693,00		2 693,00	4 178,40
Créances				
Créances rattachées diverses et comptes rattachés	508 938,50		508 938,50	377 443,36
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	731 725,14		731 725,14	48 208,84
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	23 807,81		23 807,81	23 807,81
Instrument de trésorerie				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	3 928 394,62		3 928 394,62	2 667 861,72
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	14 178,15		14 178,15	10 870,70
TOTAL III	5 284 904,40		5 284 904,40	3 421 812,51
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	7 705 065,43	-1 792 239,67	5 912 825,76	3 972 850,86

REGROUPEMENT		Bilan	
PASSIF		Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois	31/12/2023 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires	161 470,93	161 470,93	
Fonds propres complémentaires	66 182,00	66 182,00	
Fonds propres avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves pour projet de l'unité	2 581 700,03	2 581 736,89	
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion courante	2 581 700,03	2 581 736,89	
Report à nouveau			
Report à nouveau	64 463,09	97 743,33	
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion courante	-10 833,84	11 364,47	
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice	400 811,22	216 682,70	
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveau des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)	3 354 627,29	3 879 816,07	
Immersion sans (sous-total)			
Fonds propres constatés			
Subventions d'investissement	14 301,93	13 664,66	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	118 134,63	114 334,63	
Provisions réglementées			
TOTAL I	3 487 063,87	3 604 035,36	
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés	1 019 318,19	298 801,35	
TOTAL II	1 019 318,19	298 801,35	
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques	2 144,00	2 144,00	
Provisions pour charges	73 033,82	76 310,01	
TOTAL IV	75 177,82	78 454,01	
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	760 000,04		
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses	16 823,71	11 340,00	
Avances et acomptes sur commandes			
Avances et acomptes sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 337,32	121 439,66	
Dettes des legs et donations			
Dettes des legs et donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales	433 962,83	444 717,93	
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	4 746,89	9 363,13	
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)	8 954,87	4 574,87	
Autres dettes (d'exploitation)			
Instrument de trésorerie			
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL V	1 340 045,88	591 455,61	
Ecart de conversion Passif			
Ecart de conversion Passif			
TOTAL VI			
TOTAL GENERAL	5 912 825,76	3 972 850,86	

COMPTE DE RESULTAT

2024

REGROUPEMENT

	Arrêté au : 31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cessions	150,00	0,00	135,00	0,00	15,00	11,11
Ventes de biens						
-dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	29 430,63	0,63	23 895,36	0,55	5 535,27	23,16
-dont participations						
-dont ventes liées relatives aux activités soc. & médico-so						
-dont ventes prestations liées aux activités soc. & médico-so						
Ventes de biens et services	29 430,63	0,63	23 895,36	0,55	5 535,27	23,16
Concours publics et subv. exploitation	4 645 195,70	100,00	4 326 105,96	100,00	319 089,74	7,39
Subventions d'exploitation	747 778,00	16,10	49 182,73	1,14	698 595,27	1 620,41
-dont contributions financières autorisées territorialisées						
Versements finisseurs en consommation déduction consommation						
Dons manuels						
Mécénat						
Logis, fondations et accueils-so						
Ressources liées à la gratuité du public						
Contributions financières						
Produit de tiers financiers	5 393 372,70	116,10	4 375 288,71	101,14	1 018 084,99	23,27
Reprises prov. & amort. transf. de charge	3 256,19	0,07	16 583,88	0,38	-13 327,69	-65,37
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	19 419,09	0,42	24 372,55	0,56	-4 953,46	-20,32
-dont complément de rattachement TH						
-dont quote-part du résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	5 445 628,61	117,12	4 440 277,50	102,64	1 005 351,11	22,64
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	395 954,97	8,52	424 354,07	9,81	-28 409,10	-6,69
Variation de stocks	14 160,70	0,30	-11 360,19	-0,26	25 520,89	-224,63
Autres achats et charges externes	756 097,91	16,28	754 378,70	17,44	1 719,21	0,23
Impôts, taxes et versements assimilés	224 589,34	4,83	221 354,43	5,12	3 234,91	1,37
Salaires et traitements	2 070 715,97	44,57	1 999 700,64	46,23	70 995,33	3,55
Charges sociales	708 062,69	15,24	655 758,39	15,02	52 304,30	2,80
Dotations aux amortissements	1 09 511,59	2,39	105 203,69	2,45	4 307,90	3,11
Autres charges	39 442,15	0,85	41 617,00	0,96	-2 174,85	-5,23
Dotations aux provisions	1 266,57	0,03	11 177,11	0,26	-9 910,54	-81,67
Rapport au fonds dédiés	710 343,74	15,29	4 604,05	0,11	705 739,69	
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	5 629 846,75	108,27	4 240 908,49	98,03	1 388 938,26	31,61
RESULTAT D'EXPLOITATION	-184 218,14	-4,15	199 369,01	4,61	-383 587,15	-192,85
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mobilières, créances d'actif fin.	31 561,88	0,70	19 994,38	0,46	11 567,50	62,84
Autres intérêts et produits assimilés	44 852,81	0,97	13 002,62	0,30	31 850,19	199,63
Reprises provisions et transfert de charge						
Différences positives de change						
Produits nettes des V.M.P.						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	76 414,69	1,67	32 996,99	0,81	43 417,70	131,92
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés	24 710,18	0,53			24 710,18	
Différences négatives de change						
Charges nettes des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	24 710,18	0,53			24 710,18	
RESULTATS FINANCIERS	51 704,51	1,13	34 993,98	0,81	16 710,53	50,61
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-132 513,63	-3,02	234 362,99	5,42	-366 876,62	-156,62
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	876,50	0,02	144,89	0,01	731,61	154,14
Sur opération au capital	22 414,16	0,48	7 733,73	0,18	14 680,43	189,08
Reprises provisions et transfert de charge						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	23 290,66	0,50	7 878,62	0,21	15 412,04	161,75
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	1 297,65	0,03	2 146,33	0,05	-848,68	-39,54
Sur opération au capital						
Dotations aux amortissements et aux prov.	3 600,00	0,08	367,98	0,01	3 232,02	87,81
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	4 900,00	0,11	2 514,31	0,06	2 385,69	59,49
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-133 112,97	-3,05	231 848,68	5,47	-364 961,65	-157,10

11/08/2025 10:31:39 - Edition du compte de résultat v. 1.0

Page: 1

REGROUPEMENT

	Arrêté au : 31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	5 980,00	0,13	3 070,00	0,07	2 910,00	94,79
TOTAL VIII	5 980,00	0,13	3 070,00	0,07	2 910,00	94,79
PRODUITS	5 546 346,00	118,39	4 484 174,57	103,65	1 062 171,43	23,69
CHARGES	5 045 534,78	109,04	4 247 491,87	98,18	818 042,91	19,26
Total XI						
Eng. à réaliser sur ressources affectées						
Eng. ressources affectées Etre minimeurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	490 811,22	10,35	236 682,70	5,47	254 128,52	103,15
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						